

ASSEMBLEE GENERALE

2021



association loi 1901

4, rue Aristide Briand

81600 Gaillac

06 52 54 75 02

libresenfantsdutarn@yahoo.fr

www.libresenfantsdutarn.com

Comme indiqué sur votre invitation, nous procéderons au vote à mains levées à la majorité relative en suivant le principe « une cotisation = une voix ».

L'ordre du jour étant dense, nous vous remercions de veiller à préserver un niveau sonore bas dans la salle d'assemblée, surtout si vous êtes venus avec vos enfants.

Une feuille d'émargement va circuler au début de l'assemblée.

Veuillez trouver ci-après le rappel de l'ordre du jour avec les temps prévus sur chaque point et le détail du déroulé pour chacun des points.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ne peut délibérer sur d'autres points et ne peut se clôturer tant que l'intégralité des points inscrits à l'ordre du jour n'a pas été traitée.

9H45 Accueil

10H00 Mot de la présidente

**** *Ouverture de l'assemblée ordinaire* ****

10H05-10H45 Approbation du bilan moral

présentation du bilan moral par l'équipe
temps de parole des adhérents
vote

10H45-11H00 Approbation du bilan financier

présentation du bilan financier par l'équipe
temps de parole des adhérents
vote

**** *Ouverture de l'assemblée extraordinaire* ****

11H00-11H30 Approbation de la modification des statuts
et du règlement intérieur

présentation des nouveaux statuts par l'équipe
temps de parole des adhérents
vote

**** *Clôture de l'assemblée extraordinaire* ****

**** *Suite de l'assemblée ordinaire* ****

11H30-11H40 Fixation du montant de la cotisation

présentation du montant par l'équipe
temps de parole des adhérents
vote

11H40-12H00 Élection des membres du conseil

présentation des candidatures
temps de parole des adhérents
vote

12H00-12H30 Questions diverses

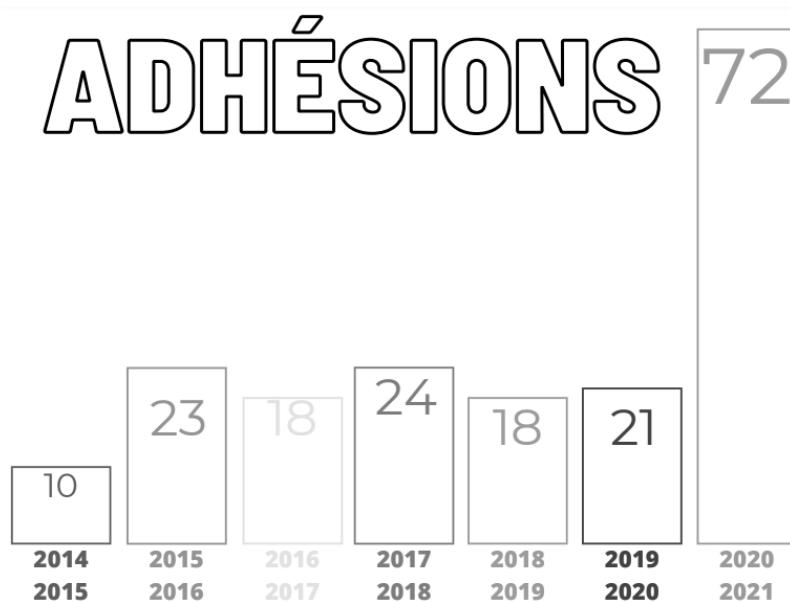
temps dédié à des questions des adhérents
réponses de l'équipe

**** *Clôture de l'assemblée ordinaire* ****

RAPPORT MORAL 2020-2021

LES ADHÉSIONS

Cette année, l'association a connu une forte hausse du nombre de familles adhérentes (passant d'une vingtaine en moyenne à plus de 70). Cette augmentation s'explique principalement par le nouveau fonctionnement voté en AG en juillet 2020 : nécessité d'adhérer pour 10€



par an par famille ou de participer à prix libre (alors qu'avant, l'adhésion était optionnelle). Finalement, il n'y a presque pas eu de participation à prix libre, les familles préférant adhérer pour l'année.

Nous récoltons aussi les fruits de notre ancrage territorial à l'échelle locale et de la relation de confiance développée avec les familles depuis 7 ans. Cette année, en plus des adhérents de longue date qui nous sont fidèles, on a particulièrement ressenti un fort besoin des familles IEF de se connecter et de se rassurer à cause du projet de loi nous menaçant.

La nouveauté des rencontres à *Lautrecoamo* et *La Guinguette* a connu un énorme succès: c'est sur ces lieux qu'on a enregistré le plus

d'adhésions et on se félicite de ces partenariats judicieux.

Enfin, le contexte sanitaire a dû compter aussi puisque nous étions une des rares associations à continuer de proposer des activités.

Les 72 familles adhérentes représentent un total de + 120 enfants. 85% d'entre elles sont non-scolarisantes. 11 d'entre elles habitent en dehors du Tarn.

LA PRÉSENCE EN LIGNE

FACEBOOK

L'association utilise beaucoup ce réseau social au quotidien (187 posts cette année), principalement pour la promotion de ses activités (44 posts dédiés et 41 événements) et l'information sur la parentalité au sens large (30 posts). Cette année cependant, c'est le projet de loi auquel nous avons accordé le plus de place (113 posts).

La page *Facebook*, créée dès le lancement de l'association, compte maintenant 1375 mentions "J'aime". Les droits d'accès "éditeurs" sont détenus par plusieurs personnes, membres du CA et bénévoles organisateurs. Dans les faits, c'est surtout Laurence qui s'en charge et les bénévoles organisateurs ont des droits ponctuels.

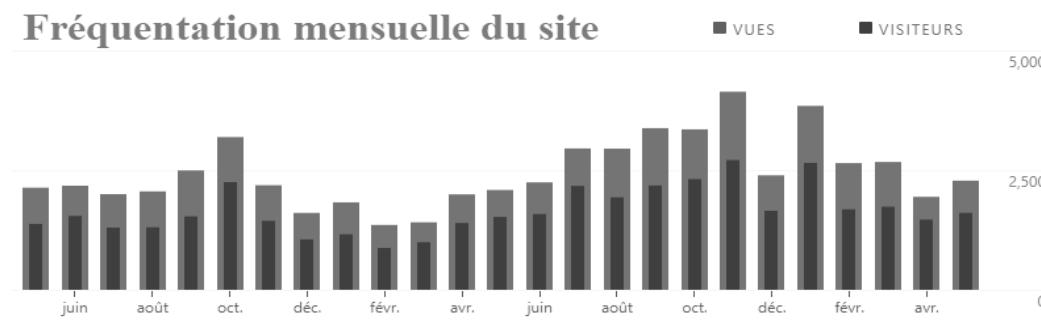
TWITTER

Le compte a été créé en décembre 2020 spécifiquement en réaction au projet de loi pour pouvoir interroger journalistes et élus sur ce sujet (287 tweets). Cela a aussi permis la participation à un groupe de discussion privé entre personnes/structures très mobilisées contre le projet de loi afin de coordonner nos interventions. Il y a actuellement 98 abonnés sur notre compte, dont LED'A et 4 collectifs IEF, ce qui est bien pratique pour se maintenir en lien. Tous les membres du CA ont accès au compte *Twitter*. Dans les faits, c'est surtout Florian qui le gère.

SITE INTERNET

Le site internet, toujours hébergé sur *Wordpress*, existe depuis 2014. Il

compte désormais 157 abonnés et génère un trafic constant d'en moyenne 2 000 visiteurs par mois. Cette année fut une année-record en termes de fréquentation :



30 articles ont été publiés sur la tribune libre par 3 contributeurs différents :

- 17 articles dédiés au projet de loi : lettre ouverte, infographie, résultats de sondage, articles informatifs... ;
 - un dossier de 4 articles sur l'IEF, également publié sur le journal tarnais *Saxifrage* et le site du collectif ami *Libres Apprenants du Monde* ;
 - 6 articles sur des thématiques essentielles de la parentalité, allant de l'enquête sur les Télétubbies à l'analyse marxiste de MagicMaman ;

- 3 premiers numéros du Journal des Enfants.

LE PROJET DE LOI

L'annonce d'Emmanuel Macron de rendre l'école obligatoire lors de son discours aux Mureaux du 2 octobre, a engagé l'association dans une série d'actions.

L'ORGANISATION DE LA LUTTE

Lors de la rencontre non-sco du *Bout du Monde* qui a eu lieu fin septembre-début octobre, une coordination pour la liberté de l'instruction (COOPLI) s'est constituée. Nous y avons immédiatement pris part en envoyant deux mandataires (Betty et Laurence). Cette coordination a impulsé les *WEPLI* (Week-Ends Pour la Liberté d'Instruction). C'est finalement l'inter-asso (regroupement d'associations et collectifs nationaux) qui a pris le relais dans le dialogue avec les politiques et les médias.

Le 13 octobre, un rassemblement à *Lautrecoamo* a permis de récolter idées et bonnes volontés avant le deuxième confinement.

Peu après, nous avons mis en place un *Discord*, afin de constituer un groupe de travail destiné à lutter contre la mesure présidentielle. Une trentaine de personnes ont participé de près ou de loin à ce groupe qui a mené toute une série d'actions.

LES MÉDIAS

Le 7 octobre, l'association publie un communiqué officiel en réaction aux propos de Macron, ce qui marque le début d'un intense travail médiatique.

Durant des semaines, plusieurs bénévoles et familles se sont exprimés dans divers médias pour témoigner et alerter :

- France 3 Tarn, le 6 octobre, avec Florian, Karim, Laurence, Maïa et Teldja ;
- La Dépêche, le 17 octobre, avec Ayla, Evan et Laurence ;

- Le Tarn Libre, le 23 octobre, avec Florian et Lorraine ;
- Radio Albigès, le 21 décembre, avec Alice, Betty, Florian et Laurence ;
- Le Journal d'ici, le 7 janvier, avec Audrey et Frédéric ;
- Le Monde, le 11 février, avec Laurence.

LES CHIFFRES

Face au refus de la DSDEN du Tarn de nous communiquer leurs statistiques sur l'IEF et face à l'ineptie des propos tenus par le gouvernement qui n'a JAMAIS cité une seule source chiffrée, nous avons décidé de collecter ces données par nos propres moyens.

Dans le courant du mois d'octobre, nous avons ainsi élaboré un sondage auquel 82 familles du département ont répondu et dont les conclusions sont visibles sur notre site internet.

Cette initiative a été un succès et a même été reprise au niveau national par la *Fédération pour la Liberté du Choix de l'Instruction et des Apprentissages* (Félicia) ainsi que par d'autres collectifs locaux pour les départements Côtes d'Armor et Ariège.

Outre ce sondage, nous avons saisi la *Commission d'accès aux documents administratifs* (CADA) pour les alerter du refus de la DSDEN du Tarn de nous communiquer les chiffres relatifs à l'IEF dans le département. Notre demande, pourtant répétée, est restée sans suite.

LE TRAVAIL D'INFORMATION

- Distribution de tracts lors des manifestations toulousaines et les jours de marché à Gaillac ;
- Vidéo informative publiée sur la chaîne Youtube de l'association ;
- Infographies ;
- Mise en place d'une veille informative sur Twitter et Facebook (+ de 400 posts au total).

LA SENSIBILISATION DES PARLEMENTAIRES

Dès octobre, nous avons sollicité les parlementaires du Tarn, ce qui a

débouché sur des échanges par Skype avec les députés, les sénateurs (Philippe Bonnecarrère et Philippe Folliot, tous deux LREM) n'ayant pas donné suite :

- Muriel Roques-Etienne (LREM), le 14 décembre 2020, avec Betty et Laurence ;
- Jean Terlier (LREM), le 16 décembre 2020, avec Florian et Laurence, 1 représentant de l'inter-asso, 3 familles du Tarn ;
- Marie-Christine Verdier-Jouclas (LREM), le 4 janvier 2021, avec Florian et Laurence, 1 représentant de l'inter-asso, 4 familles du Tarn.

Si la première s'est montrée hermétique à nos arguments - allant même jusqu'à nous dire que c'était une chance pour des enfants de 3 ans d'apprendre à se lever tôt pour aller travailler -, les deux autres ont adopté une posture plus modérée, sans pour autant nous promettre quoi que ce soit. Tous ont voté le projet de loi à l'Assemblée.

En outre, le 24 novembre, nous avons envoyé une réclamation auprès du Défenseur des droits qui nous a répondu le 7 décembre qu'il était « très attentif à la question soulevée par le chef de l'État et au contenu du futur projet de loi sur le séparatisme ».

Enfin, début février, nous avons rédigé une lettre ouverte à Anne Brugnera (rapporteuse du projet de loi) et Jean-Michel Blanquer, signée par près de 150 personnes.

BILAN ET PERSPECTIVES

La mobilisation nationale a eu un impact certain sur les élus, impressionnés et alertés par le nombre de familles qui les ont contactés. Les textes validés par les 2 chambres ont été jugés irréconciliables par la Commission Mixte Paritaire. A l'heure où le texte repasse devant l'Assemblée nationale, le recours au Conseil Constitutionnel semble notre dernier espoir. Quoiqu'il en soit, rien n'est encore joué et dans tous les cas, la rentrée 2021 se déroule sous la même loi qu'actuellement.

L'association compte reprendre des actions déconfinées dès cet été

pour informer, rassembler, rassurer et bien sûr préparer la suite à donner à cette année de lutte, et ce quelque soit le texte de loi final. A commencer par une rencontre mensuelle « loi IEF: passera? passera pas? », mardi 29 juin à Gaillac (parc Foucaud ou siège social selon météo).

LE SERVICE JURIDIQUE

Pour les niveaux « maternelle » et « primaire », nous recensons 190 familles IEF dans le Tarn, soit 280 enfants répartis comme suit :

- 49 enfants sur la circonscription de Gaillac ;
- 60 enfants sur la circonscription de Carmaux-Monts d'Alban ;
- 50 enfants sur la circonscription d'Albi ;
- 121 enfants restants sur les circonscriptions de Castres, Mazamet-Monts de Lacaune et Lavaur.

Pour la sixième année consécutive, le service juridique a accompagné un nombre toujours plus important de familles dans leurs démarches et démêlés liés à l'IEF.

LE SERVICE TÉMOINS

Cette année, nous avons assisté à 16 contrôles pédagogiques dont 13 étaient des premiers contrôles. Ces contrôles ont concerné 20 enfants de tous âges (3 à 15 ans) et de tous cycles.

Cycle 1 (3-6 ans)	Cycle 2 (6-9 ans)	Cycle 3 (9-12 ans)	Cycle 4 (12-15 ans)
4	9	5	2

Nous avons été présents dans toutes les circonscriptions du Tarn et même au-delà (Aveyron, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne), grâce à l'engagement de 5 bénévoles (dont 3 débutants). Ces derniers ont permis aux familles qu'elles ont accompagnées de vivre leurs contrôles plus sereinement et d'obtenir un avis satisfaisant (sauf dans un cas particulier).

Aujourd’hui, l’association entend poursuivre l’élargissement de son équipe de témoins, afin de conserver une présence sur tout le Tarn et de permettre aux bénévoles de ne pas se retrouver face à leur propre inspecteur. De plus, dans le contexte législatif actuel, nous redoutons un durcissement des contrôles et c’est pourquoi le rôle de témoin sera de plus en plus important.

Etant donnée la forte demande de ce service, nous réfléchissons à faire participer les familles aux frais de déplacement des bénévoles.

LE SERVICE COURRIER

Cette année, nous avons suivi 4 familles menacées d’un second contrôle pédagogique, en les aidant à rédiger un contre-rapport. Dans deux cas, l’instruction avait pourtant été jugée conforme à la loi. La DSDEN semble avoir abandonné toutes poursuites envers ces familles et, pour l’une d’entre elles, a officiellement reculé, en ne parlant plus de « second entretien » mais « d’entretien non-obligatoire ».

A noter que l’association a alerté l’IA-DASEN des méthodes de l’inspecteur de la circonscription Mazamet-Monts de Lacaune qui émettait des « avis réservés », avis non prévus par la loi. L’IA-DASEN nous a assuré par courrier de l’arrêt de ces pratiques.

LES SESSIONS JURIDIQUES

Contexte sanitaire oblige, seule une session juridique-conseil-formation autour de l’IEF a pu avoir lieu. Elle a rassemblé 6 familles.

Cette action fonctionne toujours aussi bien et sera reconduite l’année prochaine, notamment pour informer des éventuelles évolutions législatives.

LES RENCONTRES

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE...

- Covid-19 : Les mesures gouvernementales liées à la pandémie de Covid-19 nous ont contraints à annuler nos rencontres de la fin du mois

d'octobre au début du mois de décembre.

- Projet de loi : L'annonce du projet de loi « séparatismes », le 2 octobre 2020, a fortement mobilisé les bénévoles de l'association. Heureusement, d'autres bénévoles ont répondu présent pour maintenir une programmation dynamique.
- Litige en cours : Un litige entre l'association et deux familles adhérentes nous a obligés à annuler le calendrier des rencontres printanières. Pour prendre connaissance de ce litige, l'intégralité des documents y afférant est tenue à disposition des adhérents, sur simple demande.

EVÈNEMENTS DE RENTRÉE

Comme chaque année, nous avons proposé notre traditionnel pique-nique de rentrée le 1^{er} septembre.

Nous avons également été présents lors de la Fête des Associations le 12 septembre à Gaillac, pour faire connaître l'association et rencontrer de nouvelles familles.

En cette rentrée, nous avons également été présents dans les médias pour des reportages concernant l'IEF et l'association :

- Sur France 3 Tarn : Laurence et Florian
- Interview à R D'autan : Betty et Florian

LES RENCONTRES MENSUELLES IEF

Grande nouveauté, la mise en place de partenariats qui nous permettent entre autres d'être présents plus largement sur le territoire et de toucher toujours plus de familles.

Un partenariat avec Lautrecoamo où nous avons proposé 5 rencontres (22 sept, 13 octobre, 15 décembre, 11 janvier, 15 février). Ces rencontres ont eu un énorme succès. De nouvelles familles sont venues profiter des rencontres proposées sur ce lieu très accueillant et agréable. Ce sont plus de 20 familles présentes à chaque rencontre. La situation du lieu, à

mi-chemin entre Albi et Castres, a enfin permis aux familles du Tarn Nord et du Tarn Sud de se retrouver !

Un 2^{ème} partenariat a été proposé avec la Guinguette de Cazals qui, une fois encore, de par sa localisation, permet de toucher toujours plus de familles. Nous n'avons pu y faire que 2 rencontres (le 27 octobre et le 12 janvier) puisque, malheureusement, le lieu a connu des dégâts causés par la crue qui ont nécessité des travaux. Nous avons hâte de réinvestir ce lieu dès que ce sera possible.

LE JOURNAL DES ENFANTS

Proposé l'année dernière pour la 1^{ère} fois pendant la pandémie, le journal des enfants continue de se développer. Pour le rédiger, 2 rencontres du comité de rédaction ont eu lieu (24 septembre et 22 octobre). 3 numéros sont parus, le numéro de l'automne, hiver et du printemps.

SORTIES ET ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Ce ne sont pas moins de 18 sorties toutes plus variées les unes que les autres qui vous ont été proposées cette année...et il y en a eu pour tous les goûts.

12 juillet, Sivens : Chasse au trésor (Julie / Laurence)

18 juillet, Castres : Atelier DIY petits carnets KAWAii (Laurence)

24 juillet, Gaillac : concours de cuisine (Laurence / Florian / Julie / Mathieu)

25 juillet, Albi : atelier dessin (Laurence)

27 juillet, Albi : cinéma (Noémie)

1er août, Gaillac : peinture sur galets (Laurence)

5 août, Laguépie : journée à la rivière (Laurence / Florian)

8 août, Gaillac : initiation au japonais (Laurence)

13 août, Andillac : journée sur le thème des oiseaux au Chateau-Musée du Cayla (Noémie)

Jeudi 27 août, Montans : visite de l'archéosite (Noémie)

Samedi 29 août, Gaillac : atelier Lego (Laurence / Florian)

4 sept, Gaillac : balade des épouvantails (Noémie)

Vendredi 16 octobre et Mardi 20 octobre, Cambounet-sur-le-Sor, sorties observation des oiseaux (Noémie)

18 déc, Aiguelèze, « Les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des jambes ? » (Noémie)

2 et 12 fev (au choix), Cambounet-sur-le-sor, « Observation des oiseaux avec la LPO » (Noémie)

4 mars : carnaval à Albi (Pauline)

18 février : Land-art en pleine nature (Maria)

RENCONTRES A LA FORÊT DU HOUX

Nous avons proposé des rencontres à la forêt du Houx à Sivens (Maria) autour d'un projet « forest school ». Dans cette perspective, 7 dates ont été proposées (17 et 20 décembre; 13 et 24 janvier; 9, 16 et 23 février). Le projet a finalement été arrêté suite à un désaccord avec la bénévole.

RANDONNÉES PAR TOUS LES TEMPS

Six randonnées ont été proposées, quelle que soit la météo. Des sorties natures en forêt, une randonnée à la passerelle de Mazamet (Pauline), ... ces randonnées sont très variées et proposent de multiples activités.

18 septembre : sortie nature en forêt Grésigne (Julie / Laurence)

9 octobre : sortie nature : cueillette de champignons, Sivens (Julie)

18 janvier : Sérénac, Randonnée en forêt (Pauline)

28 janvier : Castelnau-de-Lévis, la randonnée des preux chevaliers (Julie)

initialement, reprise par Pauline et Mario)

5 février : Mazamet rando à la passerelle (Pauline)

1er mars : rando à Sivens (Pauline)

Ces sorties n'auraient pas pu être si nombreuses et variées sans les bénévoles qui les proposent et les organisent, avec beaucoup d'énergie, de motivation et toujours avec le sourire, le plaisir, le partage et la convivialité.... Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont proposé des rencontres au nom de l'association cette année.

PROJETS ET PERSPECTIVES

NOTRE VOLONTÉ

Le projet de loi est venu largement secouer la sphère IEF en voulant rendre l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans. Pour beaucoup de familles, cela a été un choc. Il nous semble primordial de mettre en place des rencontres régulières sur ce thème, pour se soutenir, se sentir soudés et ne pas être isolés et ce, quelle que soit l'issue du projet de loi.

Libres enfants du Tarn est, à la base, une association de parentalité. Nous souhaitons proposer des rencontres en semaine, mais aussi le week-end, ouvertes à tous afin de ne pas nous enfermer dans un entre-soi IEF. S'ouvrir et proposer des activités accessibles aux enfants, scolarisés ou non, voilà pour nous ce qui fait la richesse des rencontres.

LES ACTIONS RECONDUITES :

Plusieurs activités seront reconduites car elles ont rencontré un grand succès.

Le journal des enfants qui met en commun un travail de réflexion des enfants autour d'une thématique ; les rencontres mensuelles à Lautrecoamo et La Guinguette qui ont rencontré un grand succès, la forest school, un projet qui nous tient à cœur ; les sessions juridiques ainsi que les sorties ou ateliers parents-enfants.

LES NOUVEAUTÉS :

Cette année, l'association va encore enrichir sa programmation avec de nouveaux projets et de nouvelles rencontres.

En effet, 2 nouveaux terrains sont mis à disposition de l'association pour y accueillir des rencontres régulières de type « forest school ». Ils se situent sur les communes de Castelnau-de-Montmiral et de Penne. Nous sommes très motivés et allons les investir dès cet été.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un projet qui s'appelle « La Super Récup'Aire ». Il s'agit d'une aire de jeux itinérante avec des matériaux de récup'. Nous avons déjà des dates prévues cet été avec la mairie de Gaillac.

Nous allons aussi proposer un club de lecture multi-âges qui se réunira régulièrement et sera un bon moment de convivialité, de partage et de lecture bien sûr, autour d'un goûter. Nous souhaitons également proposer des ateliers philo et des ateliers d'anglais.

Il est aussi important pour nous de reprendre des actions historiques qui sont au cœur de l'association et qui nous semblent importantes de reprendre, il s'agit des discussions parentalité. Elles devraient reprendre dès la rentrée avec de nouvelles thématiques, mais aussi des sujets traditionnels.

Enfin, nous réfléchissons à la mise en place d'une journée festive type « kermesse ». Elle devait être au programme de cette fin d'année scolaire mais elle sera probablement reportée dans le courant de l'année prochaine.

APPEL A BENEVOLES

Encore une fois, l'association ne pourrait proposer autant de rencontres, de sorties, d'activités mais aussi de services sans l'implication sans faille de ses bénévoles.

Avec tous ces beaux projets, tous les membres qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans la vie de l'association, en coulisse (par exemple, pour la comptabilité, le site internet, etc...) ou en proposant

des activités, en tenant un stand ou en renfort de binôme, etc....

Cette année, nous souhaitons également créer un réseau de témoins dans tout le Tarn. Cela permet de soutenir toujours plus de familles, mais aussi de se sentir plus à l'aise avec l'autorité administrative, en nous habituant et en nous décentrant par rapport aux inspecteurs qui nous contrôlent.

Enfin, si des personnes souhaitent partager un savoir-faire, un talent pour une animation ou un atelier, soyez les bienvenus !

RAPPORT FINANCIER

2020-2021

D'un point de vue financier, l'association confirme sa bonne santé. Elle dispose au 31 mai 2021 d'un trésor de guerre de près de 600 euros.

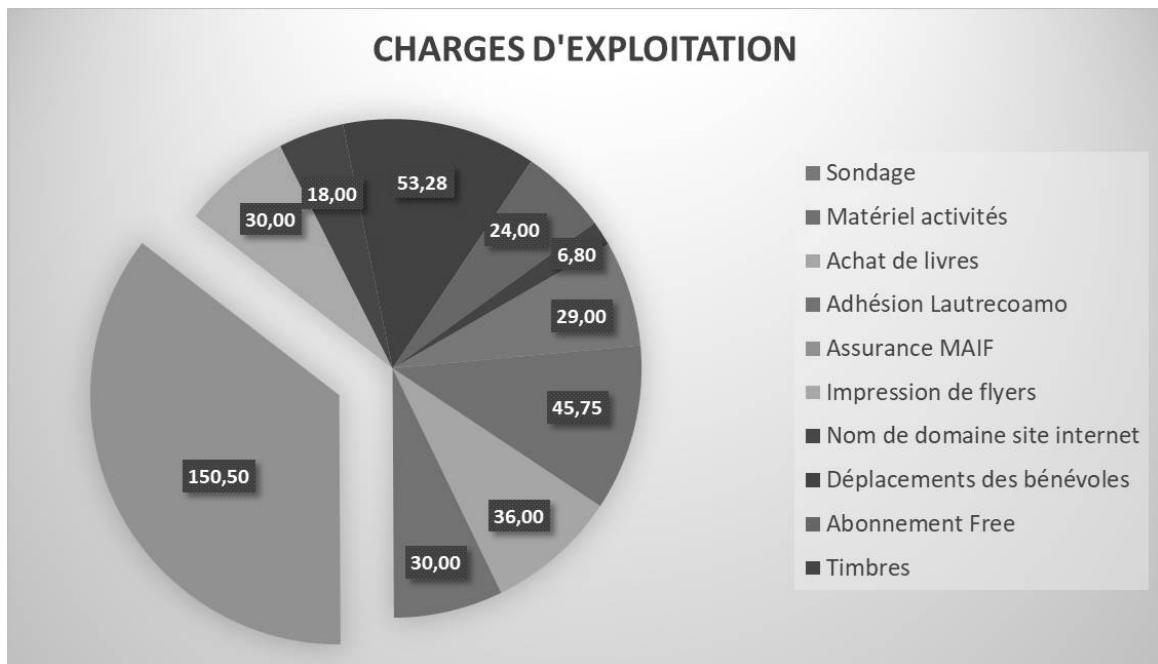
Compte de résultat pour la période du 01/06/2020 au 31/05/2021			
Charges	Colonne1	Produits	Colonne2
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Sondage	29,00	Participation libre	4,00
Matériel activités	45,75	Adhésions	740,00
Achat de livres	36,00		
Adhésion Lautrecoamo	30,00		
Assurance MAIF	150,50		
Impression de flyers	30,00		
Nom de domaine site internet	18,00		
Déplacements des bénévoles	53,28		
Abonnement Free	24,00		
Timbres	6,80		
Total des charges	423,33	Total des produits	744,00
		Solde créditeur	320,67
TOTAL	423,33	TOTAL	423,33

Bilan au 31 mai 2021

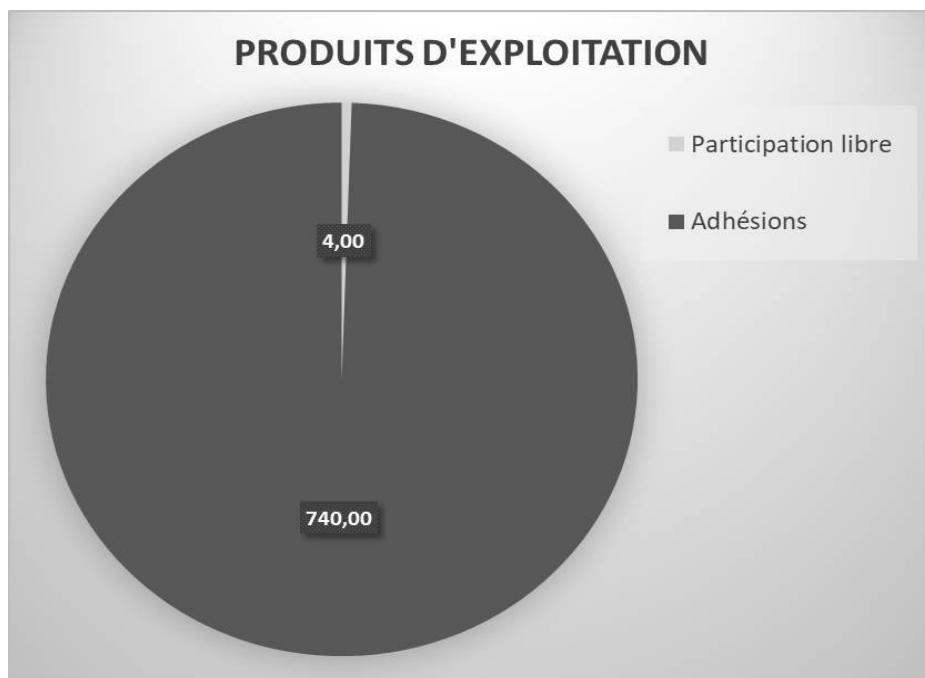
Actif	Colonne1	Passif	Colonne2
512A. Compte courant	469,35	110. Report à nouveau	171,09
530. Caisse	122,41	120. Résultat de l'exercice	320,67
		40. SCI Kipos	100,00
TOTAL	591,76	TOTAL	591,76

Les dépenses de l'association se répartissent de la manière suivante :

- charges fixes : assurance, nom de domaine et abonnement téléphonique, pour un montant de 198,50 euros, soit 45% du total des charges ;
- charges exceptionnelles : entre autres, déplacement des bénévoles aux contrôles pédagogiques (53,28 euros), matériel pour les rencontres et activités, comme la chasse au trésor et le concours cuisine (45,75 euros), livres (36 euros)... pour un montant de 224,83 euros, soit 55%.



Les recettes de l'association, comme chaque année, proviennent quasi-exclusivement des adhésions.



L'excellent bilan financier de l'année écoulée et l'important excédent de trésorerie coïncident avec une explosion du nombre d'adhésions (71 cette année contre 21 l'année précédente, soit une augmentation de 238 % !!).

